



**HAL**  
open science

## “ Entrer dans l’immobilité ” : les défunts en position assise du second âge du Fer

Valérie Delattre, Laure Pecqueur

### ► To cite this version:

Valérie Delattre, Laure Pecqueur. “ Entrer dans l’immobilité ” : les défunts en position assise du second âge du Fer. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2017, 74 (2), pp.1-17. 10.4000/gallia.2196 . hal-01918430

**HAL Id: hal-01918430**

**<https://hal.science/hal-01918430>**

Submitted on 19 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# « Entrer dans l'immobilité »

## *Les défunts en position assise du second âge du Fer*

Valérie DELATTRE\* et Laure PECQUEUR\*\*

**Mots-clés.** *La Tène, rituel, position atypique, sélection démographique, officiant.*

**Résumé.** *La mise au jour de défunts inhumés dans une posture atypique est un classique de l'archéologie funéraire et peut renvoyer à une forme de bannissement, de relégation ou de punition symbolique. Les quelques défunts laténiens trouvés en position assise ne cessent d'intéresser les protohistoriens. Ils permettent désormais de nourrir une réflexion synthétique axée*

*sur une nouvelle grille d'interprétation, qui ne stigmatise plus nécessairement les discordances funéraires et/ou culturelles mettant en scène le cadavre humain. Cette posture semble transcender les liturgies communautaires et suggère que ces hommes, sélectionnés et mis au jour en marge des nécropoles, ont été volontairement isolés du commun des mortels : choisis et agencés pour l'éternité, ils paraissent désormais se rapprocher du divin et de ses modes d'expression.*

### “Entering immobility”:

Deceased in sitting position during the Late Iron Age

**Keywords.** *La Tene, ritual, atypical position, population selection, officiant.*

**Abstract.** *The discovery of buried deceased in an atypical position is a standard feature in funerary archaeology and can refer to a kind of banishment, relegation, symbolic punishment. The few Latenian individuals found in a sitting position are constantly of concern to the protohistorians and now put forward a synthetic reflection focusing on a new grid of interpretation that does not any more*

*necessarily stigmatize funerary and/or cult discrepancies, which present the human body.*

*This position seems to transcend the community liturgies and suggests that these selected bodies found on the margin of cemeteries were isolated on purpose from the common mortals: chosen and laid out for the eternity, they now on seem to approach the divine and its expression modalities.*

*Translation: Isabelle FAUDUET*

La mise au jour de défunts inhumés<sup>1</sup> dans une posture dite atypique au regard des normes adoptées par leur communauté d'appartenance, est désormais un grand classique de l'archéologie funéraire. Certains agencements, telles les positions hyperfléchies ou ventrales, trouvent aisément une explication dans les pratiques en vigueur, voire communément tolérées, ou dans l'intention de maintenir à jamais le caractère exceptionnel et à la marge du défunt (bannissement, relégation, punition symbolique, privation d'éternité...).

La littérature consacrée mentionne aussi quelques « sépultures assises » laténiennes, expression surprenante (comment

une sépulture pourrait-elle s'asseoir ?) recouvrant alors deux possibilités : le défunt est assis, reposant sur son séant quelle que soit la position des membres inférieurs, ou alors il a été déposé, fléchi et « accroupi », les fesses sur les talons. Ces agencements marginaux, éloignés des contextes standard, intriguent les archéologues du funéraire. La découverte récente de nouveaux exemples et les travaux menés sur des hypothèses d'interprétation, dont le point de départ est sans doute l'étude des « assis » d'Acy-Romance (Ardennes) (Lambot, Méniel 2000) et ceux de la rue de Plainval à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) (fig. 1), nécessitent désormais une réflexion synthétique axée sur le second âge du Fer et ses nombreuses discordances funéraires et/ou culturelles, mettant en scène le cadavre humain, à tous les stades de sa décomposition.

1. Nous tenons à remercier très chaleureusement Germaine Depierre, Sophie Krausz, Sophie Liégard et Estelle Pinard.

\* Inrap, UMR 6298 ARTEHIS - Université de Bourgogne. Centre archéologique Inrap, 56 boulevard de Courcerin, Espace multi-services, Lot 34, F-77183 Croissy-Beaubourg. Courriel : valerie.delattre@inrap.fr

\*\* Inrap, UMR 7206 Eco-Anthropologie et Ethnobiologie, Musée de l'Homme. Centre archéologique Inrap, Immeuble les Diamants, 41 rue Delizy, F-93692 Pantin Cedex. Courriel : laure.pecqueur@inrap.fr



Fig. 1 – Exemple de défunt laténien inhumé en position-type dite « assise », rue de Plainval à Saint-Just-en-Chaussée (cliché : E. Pinard, Inrap).

À partir de la confrontation systématique de l'ensemble des données disponibles sur ces structures (localisation, organisation, caractéristiques des fosses, recrutement entre autres), cette synthèse présente une revue des différentes interprétations pour mettre en évidence une proposition de lecture plus valorisante de cette pratique.

## UN CORPUS LATÉNIEN RESTREINT MAIS SIGNIFIANT

Pour que le corpus archéologique des défunts assis soit le plus exhaustif possible, malgré le caractère inédit de certaines données, tous les exemples connus et/ou disponibles issus de la littérature scientifique et concernant des individus datés de l'âge du Fer ont été inventoriés. L'aire géographique de cette recension ne s'est donc pas limitée aux seules frontières françaises, l'intérêt de cette démarche visant à illustrer l'extension géographique d'un geste récurrent, exprimé parfois dans des régions assez éloignées les unes des autres. Ce corpus s'élève, à l'heure actuelle, à seulement 10 sites comptabilisant néanmoins un total de 49 individus (fig. 2). Avec 7 sites, principalement dispersés dans sa moitié nord, la France concentre la majorité d'entre eux. La Suisse, elle, compte 3 sites, localisés dans une aire géographique assez resserrée et voisine de Genève.

La chronologie de ces dépôts atypiques recouvre toute la période de La Tène. Pour trois sites concernés (le quartier Sainte-Anne à Dijon, Côte-d'Or ; la rue de Plainval à Saint-Just-en-Chaussée, Oise ; le Champs des Rochers à Soyaux, Charente), la datation est uniquement envisagée grâce au contexte archéologique. En revanche, des datations radiocarbone ont été réalisées sur les ossements d'une ou de plusieurs structures des principaux autres sites : les résultats, à 2 sigma, définissent dès lors un vaste intervalle chronologique allant de 410 cal. BC à 90 cal. AD (fig. 3). On observe une seule discordance majeure, celle de la sépulture 1 du site du 12-14 avenue Jomini à Avenches (Suisse) dont la datation apparaît sensiblement antérieure (Moinat 1993).

Les courbes de calibration semblent ainsi mettre en évidence deux principaux groupes : d'une part les dépôts situés entre

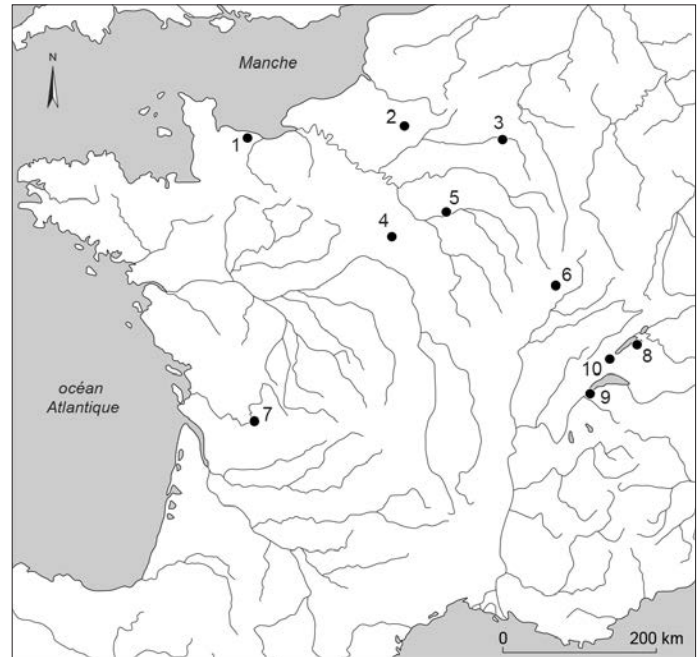


Fig. 2 – Localisation des sites ayant livré des sujets assis laténiens en France et en Suisse. En France : 1, le Champ de Bénvy (Revières ; Ourdry-Braillon, Billard 2009) ; 2, la rue de Plainval, lieu-dit les Rossignols (Saint-Just-en-Chaussée ; inédit) ; 3, la Warde (Acy-Romance ; Lambot, Méniel 2000) ; 4, les Pierrières (Batilly-en-Gâtinais ; Liégard, Pecqueur 2014) ; 5, les Malletons (Hermé ; Adrot 2013) ; 6, le quartier Sainte-Anne (Dijon ; inédit) ; 7, le Champ des Rochers (Soyaux ; Kerouanton 2008 et 2009) ; en Suisse : 8, 12-14 avenue Jomini (Avenches ; Moinat 1993) ; 9, prison Saint-Antoine (Genève ; Haldimann, Moinat 1999) ; 10, le Mormont (La Sarraz ; Dietrich et al. 2007) (DAO : d'après Liégard, Pecqueur 2014, p. 99, fig. 14).

400 et 200 cal. BC (sépultures de Genève et d'Hermé) et d'autre part ceux inscrits entre 200 et 40 cal. BC (sépultures des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais, Loiret ; du Champ de Bénvy à Revières, Calvados ; les sépultures 2 d'Avenches et 453 d'Acy-Romance). L'identification de ces deux groupes bien distincts, sans aucun chevauchement aux alentours de 200 cal. BC, correspond sans aucun doute à ce phénomène déjà documenté de « plateaux » marquant la plupart des datations de cette époque.

L'intérêt porté à ces découvertes archéologiques effectuées après le début des années 1990 et souvent dans un cadre de fouilles préventives est plutôt récent. De ce fait, leur enregistrement et leur documentation sont corrects, réalisés selon des protocoles et des méthodologies communément adoptés. Néanmoins, les données sont lacunaires en raison de l'état de conservation des sites et de la matière osseuse (fig. 4a et 4b) : les squelettes mis au jour sont très largement incomplets du fait de l'arasement généralisé des fosses (56 % d'entre eux sont présents pour moins de la moitié ; voir *infra*) et on observe une dégradation assez constante de la matière osseuse (dans 67 % des cas, la conservation est mauvaise, voire très mauvaise). Les os sont souvent fragmentés, dépourvus de matière spongieuse, contraignant fortement les possibilités d'analyses taphonomiques des sépultures et limitant la lecture des données biologiques. Il ne faut pas, non plus, sous-estimer la relative faiblesse du corpus étudié, qui restreint les possibilités statistiques sans toutefois en limiter le réel intérêt interprétatif.

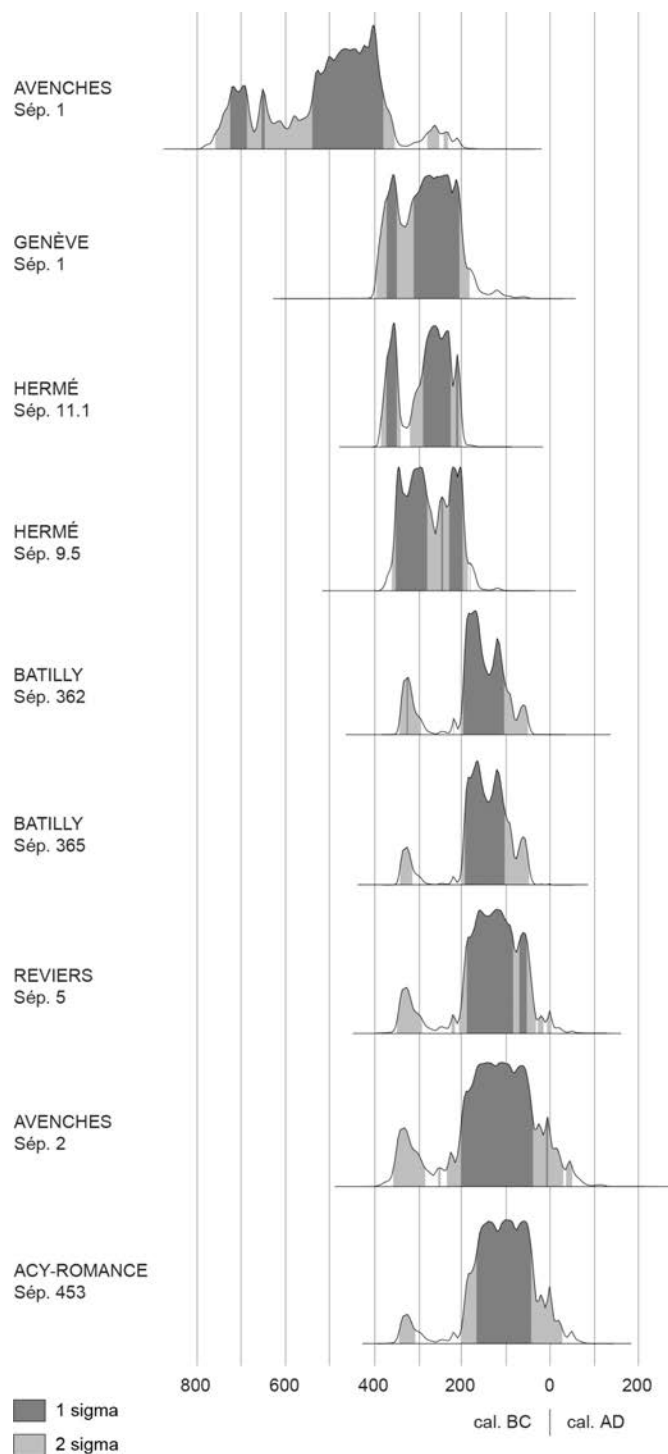


Fig. 3 – Mise en perspective des datations radiocarbone effectuées sur certains sujets du corpus considéré (DAO : L. Pecqueur, Inrap).

## LES FOSSES

### LE LIEU D'ÉLECTION

La possibilité d'examiner le lieu d'élection de ces dépôts (tabl. I), strictement conditionnée à la lecture de la superficie appréhendée par les opérations, est de fait liée aux prescriptions archéologiques. C'est notamment le cas pour le site de Reviers où « il est difficile de débattre sur un éventuel contexte culturel du site compte tenu de l'absence apparente de bâtiment culturel ou de fossé pouvant délimiter un espace sacré. Peut-être existe-

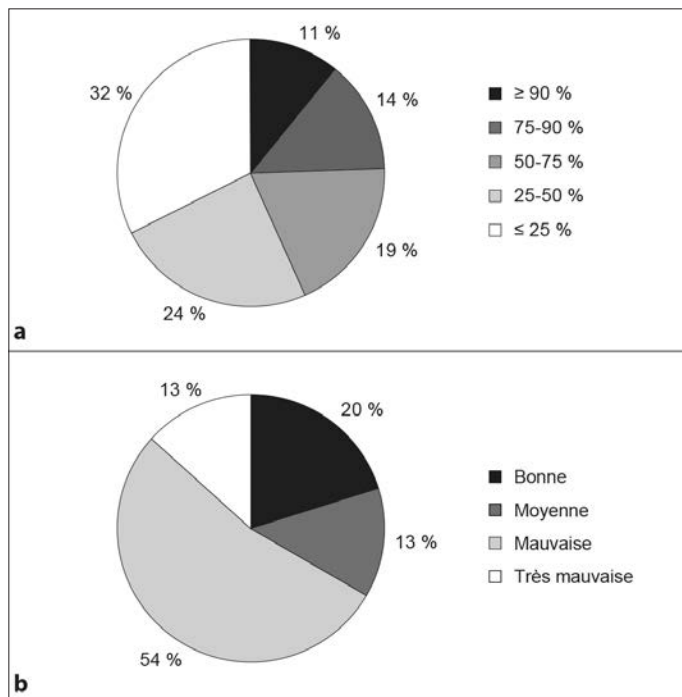


Fig. 4 – Récapitulatif de l'état de conservation général du corpus considéré (DAO : L. Pecqueur, Inrap).

t-il à proximité (rappelons que l'espace qui a pu être dégagé au cours de l'opération est restreint), mais si l'hypothèse d'un site culturel est possible, elle est invérifiable dans l'immédiat » (Oudry-Braillon, Billard 2009, p. 114).

De façon assez récurrente, on observe une association de ces défunts avec la proximité d'une « aire culturelle » : on peut citer la vaste esplanade proche des sanctuaires d'Acy-Romance (Lambot, Méniel 2000), le contexte culturel indéniable de Saint-Just-en-Chaussée (communication personnelle E. Pinard ; Malrain 2008) celui, encore plus probant du Mormont à la Sarraz (Suisse) (Dietrich *et al.* 2007) et, sans être aussi affirmatif, le cas de Dijon (communication personnelle G. Depierre). Ces dépôts peuvent aussi être adossés à un important site aristocratique, comme celui de Batilly-en-Gâtinais même si « les données sur l'environnement de ces sépultures sont lacunaires, il est possible de penser que celles-ci s'inscrivent dans un secteur dont la vocation funéraire et/ou culturelle est probable. La présence d'un petit enclos fossoyé rectangulaire, probablement un peu plus tardif, à quelques mètres à l'est renforce cette hypothèse, tout comme la découverte, à une trentaine de mètres plus au sud, d'une fosse renfermant un squelette entier de bœuf âgé d'environ deux ans qui se rapporte à la même période » (Liegard, Pecqueur 2014, p. 99) ; il peut également s'agir d'espaces funéraires, contemporains ou non, tels les exemples d'Hermé (Adrot 2013) et de Soyaux (Kerouanton 2008). A-t-on voulu, pour ces deux derniers cas, garantir l'insertion de ces dépôts dans la sphère funéraire, tout en leur dédiant une plus-value bien spécifique ?

### L'ORGANISATION

Lorsque plusieurs dépôts sont mis au jour sur un même site, il apparaît clairement que leur organisation topographique n'est pas anodine et qu'elle a été anticipée et gérée, peut-être de longue

Tabl. I – Récapitulatif du lieu d'élection des sujets assis.

N° sur la carte	Pays	Département	Commune	Site	Année	Nature de l'intervention	Surface	Nbr.	Contexte
1	France	Calvados	Reviers	le Champ de Béný	2001	sondage complémentaire	1 ha (diagnostic)	3	inconnu (présence d'une nécropole du haut Moyen Âge à proximité)
2	France	Oise	Saint-Just-en-Chaussée	la Rue de Plainval / les Rossignols	2008	diagnostic, fouille	2000 m <sup>2</sup> (fouille)	8	en périphérie d'un sanctuaire (au N.-O.) daté de 450-50 av. J.-C. (portions d'enclos fossés dans les fossés desquels se trouvaient de nombreux ossements de chevaux en association avec des pièces de char, de harnachement et de l'armement plié)
3	France	Ardennes	Acy-Romance	la Warde		fouille	+ 2 ha	19	au N.-O. d'une vaste place communautaire et culturelle délimitée par un fossé palissadé, 3 d'entre elles sont sur un axe de circulation
	France	Ardennes	Acy-Romance	la Warde	1998	fouille	plusieurs ha	3	au milieu d'une place
4	France	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	les Pierrières	2007	fouille	plusieurs ha	5	en périphérie d'un vaste site aristocratique (partie est) entouré de 2 enclos
5	France	Seine-et-Marne	Hermé	les Malletons / la Provenchère	2012	diagnostic	plusieurs ha	10	zone funéraire de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, à proximité des enclos
6	France	Côte-d'Or	Dijon	le quartier Sainte-Anne	1991	fouille	15 ha	2	associée à l'aire cultuelle, même si un problème de datation respective des deux éléments subsiste
7	France	Charente	Soyaux	le Champ des Rochers	2007	fouille	4500 m <sup>2</sup>	3	à proximité de 22 enclos protohistoriques (attribués à la fin de l'âge du Bronze-début de l'âge de Fer, mais pas à La Tène finale)
8	Suisse		Avenches	le 12-14 avenue Jomini	1992	fouille	inconnue	2	inconnu
9	Suisse		Genève	la prison Saint-Antoine	1999	fouille	faible	1	inconnu
10	Suisse		La Sarraz (Vaud)	le Mormont	2006-2008	fouille	faible	1	sanctuaire (puits à offrandes)

date (tabl. II). Aucun recoupement n'a jamais été observé. Les fosses peuvent être alignées, comme à Saint-Just-en-Chaussée, à Reviers, à Soyaux ou encore à Acy-Romance 2 (fig. 5a). L'axe observé est le plus souvent nord-sud ou nord-ouest – sud-est. Il est souvent possible de noter qu'il existe une distance similaire entre les creusements de chacune des fosses, qui est, dans le cas de Saint-Just-en-Chaussée, strictement égale, 3 m les séparant les unes des autres. Pour d'autres sites, les fosses semblent être disposées par paires comme à Batilly-en-Gâtinais ou à Acy-Romance (fig. 5b).

Cette organisation pose la question de la visibilité de ces sépultures en surface. Elle suppose, sinon la simultanéité des inhumations, du moins le souvenir de l'emplacement des fosses précédentes, sans doute signalées et durablement inscrites dans le sol. Elle indique ainsi le marquage en surface des fosses dont aucun élément ne nous est pourtant parvenu.

## LES CARACTÉRISTIQUES

La forme et les dimensions des fosses d'accueil sont assez similaires d'un site à l'autre : elles sont plutôt circulaires, ou globalement quadrangulaires, et la plupart mesurent entre 0,80 et 1 m de large (Avenches, Acy-Romance, Reviers, Batilly-en-Gâtinais, Hermé) pour des profondeurs conservées variant entre 0,10 et 0,60 m.

Les dimensions sont donc adaptées à la spécificité de la position d'inhumation. La forte diversité dans les profondeurs observées dépend principalement de l'érosion des sites, voire plus spécifiquement de certaines structures.

## UNE LECTURE TAPHONOMIQUE DES CORPS

### UNE POSITION STANDARDISÉE

Le point commun de toutes ces sépultures et qui, d'emblée, interpelle, est évidemment la position assise de ces individus : en aucun cas, elle n'apparaît à l'inventaire des postures funéraires communément adoptées par les communautés protohistoriques. La bonne connexion de l'ensemble des squelettes entiers ou sub-complets au terme de chaque fouille a permis une reconnaissance aisée de la position initiale du dépôt des corps. Les lacunes dans leur observation découlent principalement de l'arasement de ces structures, essentiellement dans leur partie sommitale. De ce fait, 13 squelettes se révèlent trop peu conservés pour pouvoir définir strictement la position de leurs membres inférieurs (tous ces cas provenant exclusivement du site d'Acy-Romance) et 17 corps ne livrent aucune indication quant à celle des membres supérieurs (13 d'entre eux provenant encore du site d'Acy-Romance).

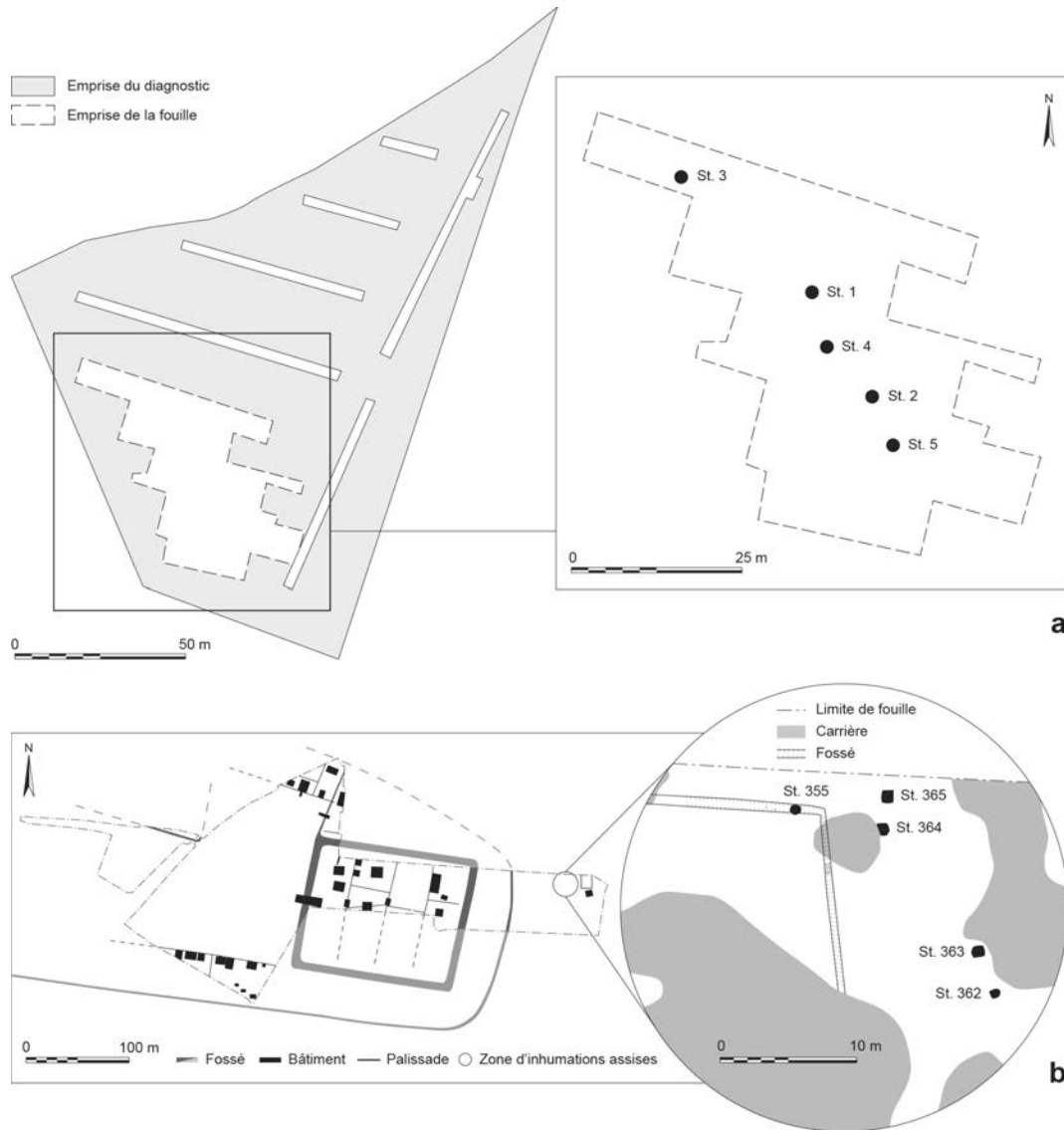
Deux positions principales peuvent toutefois être mises en évidence, liées au caractère symétrique ou non des membres inférieurs (tabl. III). Ces derniers sont, dans tous les cas, fléchis. Ils apparaissent soit symétriques avec les genoux surélevés et écartés, les pieds étant plus ou moins joints en avant du bassin (position dite « en tailleur »), soit asymétriques avec l'un des deux membres inférieurs disposé en avant du corps, genou surélevé (le droit le plus souvent) et l'autre hyperfléchi sur le fond, le pied étant ramené en avant du bassin (fig. 6). Quelques variations ont pu être observées en fonction du croisement ou non des membres inférieurs, de la latéralisation du genou

Tabl. II – Organisation spatiale des structures ayant livré des sujets assis.

N° sur la carte	Pays	Département	Commune	Site	Nbr.	Organisation	Observations
1	France	Calvados	Reviers	le Champ de Bény	3	alignées sur 30 m selon un axe N.-O./S.-E., distance entre fosses irrégulière	5 fosses identifiées, mais seules 3 d'entre elles contiennent des vestiges osseux
2	France	Oise	Saint-Just-en-Chaussée	la Rue de Plainval / les Rossignols	8	disposées en ligne	existence proche d'une fosse contenant les restes de 3 individus au minimum
3	France	Ardennes	Acy-Romance	la Warde	19	groupements par paires	
	France	Ardennes	Acy-Romance	la Warde	3	alignées selon un axe N.-O./S.-E.	
4	France	Loiret	Batilly-en-Gâtinais	les Pierrières	5	groupées, par paires pour 4 d'entre elles	en limite d'emprise, avec des perturbation dues à des carrières modernes
5	France	Seine-et-Marne	Hermé	les Malletons / la Provenchère	10	certaines alignées selon un axe N./S. (11.1 à 11.5 et 117.7, 11.8, 11.14), d'autres par paires (9.5 et 9.6)	14 fosses avec ossements humains (dont une comprend une fibule de La Tène moyenne) parmi lesquelles 10 assis ; 2 sépultures fouillées.
6	France	Côte-d'Or	Dijon	le quartier Sainte-Anne	2	non groupées	3 sépultures en tout (dont un individu sur le dos et 2 assis)
7	France	Charente	Soyaux	le Champ des Rochers	3	alignées sur un axe N./S., intervalle identique (3m)	
8	Suisse		Avenches	12-14 avenue Jomini	2		
9	Suisse		Genève	prison Saint-Antoine	1		
10	Suisse		La Sarraz (Vaud)	le Mormont	1		position accroupie

Tabl. III – Descriptif précis de l'agencement individuel des sujets assis.

membres inférieurs asymétriques				membres inférieurs symétriques, genoux surélevés		
membre inférieur droit fléchi avec le genou surélevé, membre inférieur gauche hyperfléchi sur le fond		membre inférieur gauche fléchi avec le genou surélevé, membre inférieur droit hyperfléchi sur le fond		membres inférieurs non croisés		membres inférieurs croisés
pied gauche en avant du bassin	pied gauche latéralement au corps	pied droit en avant du bassin	pied droit latéralement au corps	pièds écartés	pièds joints	
TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3	TYPE 4	TYPE 5	TYPE 6	TYPE 7
AVE2	(BAT355)	SJC258		AVE1	ACY3304	ACY3308
GEN1	REV1	SJC364		DIJ1	ACY3305	ACY3422
SJC6	(SOY24)	SJC450			ACY3306	ACY2-1
SJC355	SOY25	SJC687			ACY3410	DIJ3
SJC692	SOY26	SJC688				
BAT362		ACY3302				
BAT363						
BAT364						
BAT365						
REV2						
REV5						
HER9.5						
HER11.1						
ACY453						
14 (40 %)	5 (14,3 %)	6 (17 %)	0	2 (5,7 %)	4 (11,5 %)	4 (11,5 %)
19 (54,3 %)		6 (17,1 %)		6 (17,1 %)		4 (11,5 %)



**Fig. 5 – a**, Type d'organisation des structures en ligne : l'exemple de Reviers (DAO : d'après Ourdry-Braillon, Billard 2009, p. 107, fig. 2) ;  
**b**, Type d'organisation des structures par paires : l'exemple de Batilly-en-Gâtinais (DAO : d'après Liégard, Pecqueur 2014, p. 99, fig. 14).



**Fig. 6 – Individu inhumé en position assise mis au jour aux Malletons (Hermé) (cliché : N. Ameye, Inrap).**

surélevé (droit ou gauche) ou encore de la position des os de la jambe pour le membre inférieur qui repose sur le fond (tibia et fibula situés médialement ou latéralement au fémur).

La position asymétrique des membres inférieurs domine donc largement (25 cas pour 10 en position symétrique). Le membre droit est le plus souvent surélevé (19 cas contre 6 pour le gauche) avec les os de la jambe placés médialement au fémur (14 cas). La position symétrique a d'ailleurs été observée le plus souvent sur le seul site d'Acy-Romance (7 cas sur les 9 observés, les deux autres étant AVEI et DIJ3).

À quelques exceptions près, les individus d'un même site adoptent des positions quasi identiques, comme à Batilly, Soyaux, Hermé et Reviers (les variations se situant dans la position médiale ou latérale du pied). À Saint-Just-en-Chaussée, les membres inférieurs sont tous asymétriques mais le genou surélevé peut être, indifféremment, le droit ou le gauche (respectivement 3 et 6 cas). Là encore, Acy-Romance se distingue avec une plus forte variation des positions observées, même si les individus sont le plus souvent symétriques avec les deux genoux surélevés.



Fig. 7 – Individu inhumé en position assise mis au jour aux Pierrières (Batilly-en-Gâtinais, sépulture 364) (cliché : L. Pecqueur, Inrap).

La position des membres supérieurs semble *a priori* assez variée, les mains, une ou les deux, se situant à l'intérieur ou à l'extérieur des membres inférieurs. Toutefois, une position l'emporte largement : le membre supérieur gauche est placé latéralement au membre inférieur gauche et le droit à l'intérieur des membres inférieurs (11 cas). Parfois, la main gauche est située derrière le dos (HER11.1, REV1 et 2). Il est important de remarquer que cette position ne peut être maintenue de manière naturelle et suppose donc un élément de contention.

Le croisement de ces données permet de remarquer qu'à Saint-Just-en-Chaussée, à l'exception de l'individu 692, la position des individus est très standardisée : le type 1\_MS correspond au type 3\_MI et le type 5\_MS correspond au type 1\_MI. Par ailleurs, à Batilly, si la position des membres inférieurs est identique pour tous (genou droit surélevé), la position des membres supérieurs pour les trois individus observés est différente à chaque fois.

En règle générale, le sujet assis est adossé à la paroi de sa fosse (fig. 7) et dans plusieurs cas, le tronc est penché en avant (fig. 8 et fig. 1) : BAT362, ACY453, ACY3410, ACY3306, ACY3308, ACY3422. Pour ces derniers, s'agit-il de la position d'origine ou est-elle l'aboutissement du basculement du tronc vers l'avant ? La partie du dos en contact avec le creusement est parfois un élément de réponse : en effet, à Batilly, par exemple, l'individu dont le tronc est vertical a le haut de son dos appuyé contre la paroi alors que seul le bas du dos repose contre la paroi pour celui qui apparaît penché en avant. Ainsi, cette position peut être induite par une situation en équilibre plus ou moins importante pour la partie haute du corps.

Ces similitudes observées entre les différentes sépultures qui, de plus, sont localisées dans des régions souvent très éloignées, ne sont pas dues au simple hasard. Cette position récurrente et très codifiée est donc recherchée et suppose, pour sa pleine mise en œuvre, une succession de gestes forcément identiques, depuis le choix du défunt, son installation normalisée jusqu'au comblement de la fosse. Nul doute, à travers ces exemples, que le caractère « assis » prime les autres critères, avec probablement une distinction apportée dans la position souhaitée des membres inférieurs (dont on a vu qu'elle compte deux types principaux selon que ces derniers sont symétriques



Fig. 8 – Individu inhumé en position assise mis au jour aux Pierrières (Batilly-en-Gâtinais, sépulture 362), témoignant du basculement en avant de la partie supérieure du corps avant son recouvrement (cliché : L. Pecqueur, Inrap).

– en tailleur – ou asymétriques). La répétition de certaines postures (sur un même site ou d'un site à l'autre) exprime très certainement la signification particulière adossée à cette variabilité des positions et confirme les spécificités inhérentes au site d'Acy-Romance (individus principalement assis en tailleur) et à celui du Mormont (position accroupie avec les fesses reposant sur les pieds).

## DES ORIENTATIONS VARIÉES

Considérant la position assise des individus et la conservation très aléatoire de la partie supérieure des corps, leur orientation a ici été considérée en fonction de l'agencement initial du bassin. L'éventail des possibilités apparaît particulièrement large, s'étalant du sud-ouest jusqu'à l'est. On note toutefois quelques orientations préférentielles, telles que « tête dirigée vers l'ouest ou l'est ». On doit souligner que les défunts d'un même site adoptent, le plus souvent, une orientation similaire, ce qui se vérifie ainsi à Revières, Batilly, Soyaux, Avenches ou Acy-Romance 2. Les 19 dépôts d'Acy-Romance, qui offrent un effectif très important et encore inédit, renvoient toujours à la particularité indéniable de ce site.

Alors que la posture des défunts apparaît très codifiée, leur orientation n'obéit pourtant pas à une « prescription » normalisée qui vaudrait pour tous et elle semble plutôt se conformer à chaque site. Ainsi, à Batilly, les défunts sont tous clairement tournés vers l'entrée de l'enclos d'habitat. Toutefois, une telle observation de mise en scène collective n'est pas envisageable pour la plupart de ces dépôts dont le contexte, même immédiat, est souvent méconnu en raison de prescriptions archéologiques émises au plus juste.

## L'ÉVOLUTION DU CORPS DURANT LA DÉCOMPOSITION

La position verticale du haut du corps engendre des variations dans l'évolution de ce dernier durant la décomposition, au regard de celles habituellement observées pour des sujets étendus sur le dos. La position assise va forcément induire un



tassement du corps en raison de la gravité, renforcée d'autant plus par la pression du sédiment. L'amplitude des mouvements est souvent plus importante et l'ordre de dislocation des articulations peut être modifié, notamment pour les os en situation de fort déséquilibre (crâne, humérus, colonne vertébrale ; Rottier 2005, p. 461).

La place que prend le corps dans la sépulture, l'absence d'effet de paroi ou de délimitation linéaire et la présence de plusieurs os directement au contact du creusement démontrent que la fosse est le seul réceptacle du corps. La présence d'un contenant souple englobant l'ensemble de l'individu est peu probable compte tenu du caractère non groupé des corps. L'habillement des défunts ne peut être discuté. Toutefois, l'hypothèse de liens doit être avancée pour maintenir une main dans le dos pour les trois sujets concernés (REV1, REV2 et HER11.1) ou expliquer des incohérences dans la position de certains os (REV2).

L'analyse taphonomique des sépultures suggère un comblement rapide des fosses après le dépôt des corps. Les articulations labiles présentes sont généralement préservées (mains, pieds). Plusieurs os sont maintenus en position d'équilibre instable, tels que le crâne et la mandibule (REV5, BAT362, BAT363, REV2...). Certains mouvements de forte amplitude ont été observés comme des os descendus jusqu'entre les os coxaux (scapula droite de l'individu 5 de Reviers ou l'atlas de l'individu 363 de Batilly). Ils peuvent être expliqués par une variabilité pondérale ou volumique des individus.

Ces sépultures correspondent donc à des sépultures individuelles primaires. Les corps sont directement placés dans la fosse qui est alors rapidement comblée. Les sépultures les mieux conservées indiquent l'enfouissement complet des individus et rien ne laisse envisager un traitement particulier des défunts avant leur inhumation.

## DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

Dans deux cas, seulement observés sur le site de Batilly, des pierres de calage figurent dans la sépulture (BAT362 et BAT363 ; fig. 9). Elles sont, à chaque fois, de chant et situées du côté droit de l'individu. La sépulture 362 en a livré deux, reposant sur le fond de fosse, coincées entre le bassin de l'individu et le creusement (fig. 8). Un seul bloc a été trouvé dans la seconde et il est positionné bien au-dessus du sol, entre le genou et le creusement, sans doute déposé au cours du comblement ultime de la fosse. Au contact du corps, toujours localisées du côté du genou surélevé, ces pierres ont très probablement servi au maintien du membre inférieur droit dans la position définie lors de l'installation du défunt.

## LE RECRUTEMENT DES DÉFUNTS

L'ensemble des sites ici recensés a donc livré un total de 49 individus. Si les données biologiques disponibles ont été considérablement contraintes par une assez mauvaise conservation des ossements, l'estimation de l'âge des individus ne permet d'identifier qu'un seul sujet immature, dont le décès est situé entre 10 et 14 ans (DIJ3) (tabl. IV) : cet âge fait, certes, de lui, un sujet immature au sens biologique de l'acception, mais probablement était-il un jeune adulte social. Pour les autres, on opte pour la reconnaissance soit de « sujets adultes » soit « de taille adulte » faute, notamment, d'épiphyse d'os longs conservée. Cela concerne 42 individus, soit 85 % du corpus. Seuls 6 individus ont pu bénéficier de précisions d'ordre démographique : on observe ainsi 3 jeunes adultes, 2 adultes matures et 2 adultes considérés comme matures à âgés.

En revanche, le sexe (établi d'après les caractères discriminants des os coxaux souvent en place sur les fonds de fosse) a pu être reconnu pour seulement 21 individus, soit 41 % du corpus (Bruzek 2002). Dans tous les cas, il a été mis en évidence une présence exclusive de sujets masculins. Nombre de squelettes restent pourtant de sexe indéterminé ou indéterminable en raison du déficit de conservation des os coxaux (voire de leur absence) à savoir 27, soit 55 % du corpus. Toutefois, il serait statistiquement incongru de n'avoir mis au jour que des ossements masculins sachant que tous les sujets féminins auraient été oblitérés par des problèmes de conservation différentielle. L'examen osseux minutieux des squelettes de plusieurs sites, toutefois peu important en raison du caractère aléatoire de la conservation osseuse, n'a pas permis d'observer de lésion pathologique spécifique, ni d'aucune trace anthropique de quelconque nature, telles des marques de découpe ou de violence (coups).

Les défunts laténiens déposés en position assise font donc clairement l'objet d'une sélection reposant sans doute sur des critères d'âge (aucun enfant et un seul individu biologiquement immature) et de sexe (exclusivité des sujets masculins).

## L'ABSENCE DE MOBILIER

Outre ce recrutement démographique évident, on observe une autre systématisme troublante à savoir l'absence de tout mobilier conservé qu'il soit d'accompagnement (dépôt de céramique) ou « porté » par le défunt : bijoux, accessoires vestimentaires... Ces derniers, qui permettent généralement au vivant d'être reconnu dans sa communauté, sont le plus souvent maintenus dans la tombe avec le défunt.

En effet, dans les ensembles funéraires contemporains, et pour toute la période considérée, les défunts n'ont pas été « dépouillés » lors de leur ensevelissement, comme cela sera patent pour des périodes postérieures et notamment pour l'époque carolingienne où le plus grand dénuement préside aux inhumations : le rituel en vigueur suppose d'être « nu » devant l'éternité, sans artifice ni ostentation.

Pour l'ensemble de La Tène, divers objets sont souvent mis au jour en association avec les squelettes, qu'ils soient portés (objets métalliques tels que des fibules, des bracelets, des torques ou des armes) ou déposés (céramique, dépôt alimentaire...).



Fig. 9 – Sépulture d'un sujet assis mis au jour aux Pierrières (Batilly-en-Gâtinais, sépulture 363). On remarque un aménagement latéral (bloc de pierre de calage) (cliché : G. Bayle, Inrap).

Tabl. IV – Récapitulatif des estimations d'âge au décès et de sexe des défunts assis.

Même le silo gaulois, lieu particulier où l'on supposait que le défunt aurait été dépossédé de ses « biens » (on a longtemps parlé de relégation ou d'exclusion), livre des squelettes arborant des bracelets, des anneaux, et même des torques. Dans ces contextes particuliers qui recouvrent la sphère cultuelle, en restant toujours adossés au monde domestique, les seuls grands absents de ces pratiques sont les éléments guerriers. Ni épée, ni umbo, ni lance ne figure à l'inventaire désormais étoffé des dépôts humains en silo.

C'est pourquoi l'inhumation sans mobilier, sans artifice ni viatique de ces individus assis demeure un geste encore exclusif et unique dans le monde laténien, pourtant si codifié quand il exprime son rapport à la mort et aux morts ; même si l'on ne peut préjuger de l'utilisation et du dépôt de mobilier périssable, comme des textiles, des vanneries... Cette récurrence plaide en faveur d'une forme d'humilité, de renoncement à la personification du défunt, qui demeure éternel par son seul rôle, sa fonction, et non pour ses attributs personnels et son éventuelle richesse.

## DES PRATIQUES HORS NORMES DANS UN CONTEXTE LATÉNIEN TRÈS DOCUMENTÉ

### UNE POSITION AVÉRÉE DE LONGUE DATE

Considérant l'incroyable masse de données funéraires engrangée depuis ces dernières décennies, les recherches archéologiques et la littérature consacrée ne mentionnent pourtant que de très rares individus dits « assis » appartenant, pour la grande majorité d'entre eux, au second âge du Fer et ayant pour point d'orgue les célèbres « assis » de l'esplanade cultuelle d'Acy-Romance (Lambot, Méniel 2000). Pourtant, cette position atypique et contrainte de quelques défunts, aisément lisible

Commune	Site	Numéro	Maturation	Sexe
Avenches	le 12-14 avenue Jomini	1	adulte	homme ?
		2	adulte	indéterminé
Genève	la prison Saint-Antoine	1	adulte jeune	homme
Dijon	le quartier Sainte-Anne	2	adulte	homme
		3	immature (10-14 ans)	impossible
Saint-Just-en-Chaussée	la rue de Plainval / les Rossignols	6 (diag)	adulte	indéterminé
		355	adulte mature	homme
		358	adulte	indéterminé
		364	adulte jeune	homme
		450	adulte mature-âgé	indéterminé
Batilly-en-Gâtinais	les Pierrières	687	adulte	homme
		688	adulte	indéterminé
		692	adulte	homme
		355	taille adulte	indéterminé
		362	adulte	homme
Reviere	le Champ de Bénv	363	adulte	homme
		364	adulte	homme
		365	taille adulte	indéterminé
		1	adulte	indéterminé
		2	adulte	indéterminé
Soyaux	le Champ des Rochers	5	adulte	homme
		24	taille adulte	indéterminé
		25	taille adulte	indéterminé
Hermé	les Malletons / la Provenchère	26	adulte	indéterminé
		9.5	adulte	indéterminé
		11.1	adulte	homme
Acy-Romance	la Warde	450	adulte	indéterminé
		451	adulte	indéterminé
		452	adulte	indéterminé
		453	adulte	indéterminé
		454	adulte	indéterminé
		455	adulte	indéterminé
		3301	adulte	indéterminé
		3302	adulte	homme
		3303	adulte	Indéterminé
		3304	adulte	homme
La Sarraz	le Mormont	3410	adulte jeune ?	indéterminé
		3305	adulte	homme
		3306	adulte	homme
		3307	adulte	indéterminé
		3308	adulte	homme
		3422	adulte	homme
		3411	adulte	indéterminé
		3417	adulte	homme
		3300	adulte	homme
		Acy-Romance 2	la Warde	N1
N2	inconnu			inconnu
N3	inconnu			inconnu
La Sarraz	le Mormont	457	adulte mature-âgé	homme ?

sur le terrain, semble s'ancrer dans des temps beaucoup plus anciens et ce dès le Mésolithique moyen. On peut citer l'exemple d'Auneau (Eure-et-Loir), où une sépulture dite « assise », datée de 7500 à 7000 ans av. J.-C., a été mise au jour : l'individu, partiellement effondré sur lui-même, et dont les membres inférieurs n'étaient étonnamment pas fléchis mais retrouvés en totale extension sur le fond de fosse, était calé par de volumineux blocs de pierre (Verjux, Dubois 1996).

Les références se multiplient pour l'âge du Bronze et il n'est que de citer les exemples de Barbuise « Grève de Frécul » et de La Saulsotte (Aube) – où la sépulture « assise » type est une fosse circulaire de moins d'1 m de diamètre pour 0,20 m de profondeur, dans laquelle un sujet a été placé en position assise, avec la tête à l'ouest et les pieds à l'est, les membres inférieurs pliés à l'avant et à gauche, les membres supérieurs fléchis. Les auteurs proposent d'y restituer une décomposition du corps dans une succession de textiles souples, formant une sorte d'« enveloppe funéraire » et présentant un renforcement de sa partie inférieure grâce à un matériau plus rigide et à des liens noués sur différentes parties du défunt. Ces sépultures datent de l'étape initiale du Bronze final, à savoir des <sup>XIV</sup><sup>e</sup> au <sup>XI</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. et semblent être un *unicum* régional et chronologiquement ponctuel (Piette *et al.* 2005 ; Rottier *et al.* 2012). La standardisation de cette position (qui suppose des variations individuelles probablement inhérentes à l'incidence de la rigidité cadavérique) et la présence de mobilier d'accompagnement (céramiques, parures et accessoires vestimentaires...) sont ici réitérées d'une tombe à l'autre, au sein d'une nécropole constituée comme telle, avec sa zone sépulcrale et ses différents secteurs « techniques » clairement délimités. Si la totalité des défunts mis au jour ne bénéficie pas de ce traitement atypique, on peut envisager que « les individus de cette nécropole ne sont représentatifs que d'une part privilégiée de la population. Ces hommes et ces femmes n'ont pas d'arme et ne semblent pas éprouvés ostéologiquement » (Rottier 2005, p. 473). Cette pratique s'inscrit dans une démarche communautaire normative et la posture, certes atypique mais codifiée, n'est ici que l'expression d'une sélection sociale réservée à certains privilégiés et s'exerçant au sein même de l'espace funéraire commun.

De façon plus récurrente, c'est surtout au second âge du Fer que semble s'identifier un vrai corpus de sujets réellement « assis ». Ils sont sporadiquement découverts, loin de toute spécificité chronologique et/ou territoriale, renvoyant inéluctablement à des pratiques de mise en scène rituelle. On le sait désormais, et notamment à La Tène, les sphères funéraire, domestique et culturelle apparaissent inextricablement mêlées et ces fosses atypiques, comme les dépôts humains en structure d'ensilage, semblent en être l'un des traits d'union privilégiés.

De petits ensembles funéraires constitués de quelques dizaines d'individus comme à Gouaix (Seine-et-Marne ; Séguier, Delattre 2005), à Chambly (Oise ; Pinard *et al.* 2001) ou à Nanterre (Hauts-de-Seine ; Viand 2008) concomitants à de vastes nécropoles (près de 300 sépultures à Bobigny en Seine-Saint-Denis ; Marion *et al.* 2008) reçoivent l'essentiel des défunts. Toutefois, la présence de sépultures normalisées ou, à l'inverse très discordantes et toujours hors nécropole, est forte d'un message qui relie le

monde des morts à celui des pratiques rituelles. Ancrées au cœur même de cette gestion de l'éparpillement contrôlé des défunts, on observe donc :

- des dépôts humains individuels, multiples ou collectifs dans des structures d'ensilage isolées ou regroupées en batteries (Delattre 2010) ;
- des dépôts composites associant des humains, des animaux et parfois un mobilier de prestige, entiers ou fragmentés, inclus dans ces mêmes silos (Delattre 2013 ; Delattre, Segurier 2007) ;
- des sépultures d'adultes, étonnamment inscrites dans l'habitat (Acy-Romance, Nanterre) ;
- des sépultures d'enfants que leur très jeune âge au décès, en liaison avec de possibles rites de passage communautaires, n'a pas dévolu à la nécropole du groupe (Nanterre ; Viand 2008) ;
- des individus ayant manifestement fait l'objet d'une sanction pénale et qui sont exposés, attachés le long d'un fossé de sanctuaire comme à Fesques (Seine-Maritime ; Mantel 1997) ;
- des guerriers vainqueurs et vaincus issus d'un vaste champ de bataille intercommunautaire et mis en scène dans un lieu de commémoration collective comme à Ribemont-sur-Ancre (Somme ; Brunaux 1998 ; Arcelin, Brunaux 2008) ;
- et aussi quelques défunts, encore en nombre restreint, disséminés sur l'actuel territoire français (surtout dans sa moitié nord), retrouvés en position assise, parfois installés face à des enclos à possible vocation culturelle, les plus connus d'entre eux étant les 19 sujets du site d'Acy-Romance (Lambot, Méniel 2000) ou ceux, tout aussi fameux, retrouvés dans le sanctuaire du Mormont et datés de La Tène finale (Dietrich *et al.* 2007).

Ces exemples, certes peu nombreux mais dont la position récurrente, le lieu d'élection et leur probable sélection démographique ajoutent un corpus important à l'inventaire déjà important des pratiques rituelles laténiennes mettant en scène et réifiant le corps humain.

## DES REPRÉSENTATIONS AUX RESSEMBLANCES TROUBLANTES, NOTAMMENT AVEC LA STATUAIRE CELTIQUE

Cette position qui justifie ici l'adjectif « assis » et non accroupi, n'a rien de naturelle quand elle doit s'appliquer à un cadavre frais et encore moins s'il est déjà atteint par la rigidité cadavérique (nombreuses flexions des membres et maintien du torse). Elle a parfois suggéré l'idée d'une préparation préalable, de type momification naturelle ou non, sorte de dessèchement anticipé (sans forcément avoir recours aux désormais controversés puits d'Acy-Romance) mais qui faciliterait le dépôt dans la fosse. D'où l'idée, encore une fois, de l'élaboration d'un calendrier, d'un protocole de mise en œuvre des défunts ainsi préparés, complètement en contradiction avec l'idée même d'installations hâtives et peu structurées.

S'il n'en demeure pas moins surprenant et faiblement usité quand il s'applique à des cadavres, cet agencement volontaire évoque de façon indiscutable et troublante des positions par ailleurs caractéristiques de la statuaire dite celtique ou gallo-romaine de tradition celtique... Et nul besoin ici d'en référer au si célèbre et toujours très sollicité Cernunnos cornu du chaudron de Gundestrup ! On peut, en revanche, en mentionner quelques-unes, parmi les plus connues :



Fig. 10 – Le petit personnage du temple 3 au lieu-dit les Mersans à Argentomagus (Saint-Marcel) (fouilles de Gérard Coulon, 1982 ; n° inv. : 2009-1-33) (clichés : S. Krausz, université de Bordeaux Montaigne-Ausonius).

- la statue en bronze du dieu dit de Bouray-sur-Juine (Essonne ; Megaw, Megaw 2001, *in* Krausz, Coulon 2010) ;
- la statue en pierre dite du « Grand Accroupi » d'Argentomagus à Saint-Marcel (Indre ; Coulon, Krausz 2013) ;
- le petit personnage du temple 3, au lieu-dit les Mersans à Argentomagus (fig. 10) (Coulon, Krausz 2013) ;
  - la statue assise gallo-romaine (car datant des I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) mais de tradition celtique retrouvée à Meillant (Cher ; Krausz, Coulon 2010) ;
  - la divinité antique flanquée d'un cerf et d'un taureau (serait-ce Cernunnos ?) dont un fragment a été mis au jour en remploi dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire ; Gauthier 2006-2007) ;
  - et même les grandes statues de guerriers de Provence, mises au jour sur les sites d'Entremont à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) et de Roquepertuse à Velaux (Bouches-du-Rhône), dont la datation se situe aux alentours du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Duceppe-Lamarre 2002).

On doit également ajouter le petit personnage en bronze assis sculpté sur l'œnochoé d'une des tombes du Glauberg (Allemagne ; Herrmann *et al.* 1997) ou le « petit dieu assis » du sanctuaire de la Bave à Meaux (Seine-et-Marne ; Magnan 2008 ; fig. 11).

Toutes ces positions, toutes ces représentations évoquent strictement celles des défunts assis laténiens. De la même manière, figure sur une monnaie du peuple Rème « un petit personnage nu, assis, jambes croisés tenant ses longues nattes tressées » (Lambot, Méniel 2000, p. 139).

Rappelons qu'il a également été proposé « d'installer » trois sujets assis côte à côte sur la kliné de la tombe du premier âge du Fer de Hochdorf (Verger 2006, p. 24, fig. 13). Ce mobilier devenu funéraire aurait préalablement été « un trône multiple mobile » pouvant recevoir plusieurs personnages de haut rang, ainsi positionnés (Verger 2006, p. 23).

## PROPOSITIONS ET HYPOTHÈSES

### PEUT-ON PARLER D'UNE RELÉGATION, VOIRE D'UNE INJURE FAITE AUX DÉFUNTS ASSIS ?

Le fil conducteur des réflexions relatives à ce « détournement » récurrent de certains défunts laténiens de la nécropole, au profit de leur dépôt dans une structure domestique (notamment en silo) ou dans une fosse atypique et isolée comme pour ces sujets assis, a longtemps reposé sur l'idée pratique et communément adoptée, d'une relégation sociale appliquée à certains « exclus » du groupe. L'un des premiers inventaires rédigés en ce sens, consacrés à ces marginalisations consenties, qui voyaient s'associer un défunt hâtivement jeté et une structure d'ensilage, avait conduit à l'appellation, transitoire et désormais obsolète, de « sépulture de relégation » (Villes 1986). Celle-ci instituait non seulement l'idée d'une mise à l'écart funéraire, mais aussi celle du bannissement, instaurant, de fait, une forme d'inhumation de « second rang », appliquée à de possibles sacrifiés, criminels, parias ou esclaves... et stigmatisant surtout l'abandon envisagé de cadavres outragés et délaissés ! Ce défaut d'ensevelissement standard dans la nécropole devait forcément exprimer une injure faite à un cadavre, ex-vivant banni et rejeté, d'où ce recours systématique au vocable « relégation ». Si la relecture des gestes et la proposition d'intention, à l'inverse, valorisante pour ces cadavres est désormais d'actualité, on peut à nouveau s'interroger quant à cette même interprétation, appliquée à ces défunts assis.

L'étude déjà ancienne des « assis » d'Acy-Romance, certes controversée, ne laisse aucune place à la relégation (quand bien même l'hypothèse du sacrifice humain y aurait été retenue) : leur agencement minutieux, leur positionnement en toute visibilité sur le site (une esplanade sans vocation funéraire mais dédiée à des pratiques cultuelles) et la très probable sélection démographique, les fait davantage bénéficier d'un traitement *post mortem* « par le haut » que de second rang, à visée péjorative (Scheid 2000). De fait, on questionnera plus volontiers le statut de ces défunts



Fig. 11 – Le « petit dieu assis » de la Bauve (Meaux) (cliché : musée Bossuet).

(avec un recrutement qui se dessine nettement au seul profit des hommes), en utilisant une grille de lecture valorisante et non infâmante. Pour Acy-Romance, l'interprétation de l'auteur veut que cette dévolution dite « funéraire » soit l'aboutissement ultime d'un séjour préalable des individus dans un puits pour y subir une sorte de momification naturelle, en position assise et contrainte par ce dépôt intermédiaire dans une caisse avant d'être, de façon différée, installés sur cette esplanade à connotation cultuelle : « Nous laissons le soin aux spécialistes des religions antiques d'interpréter ces "pratiques" mises en relation avec la probable similitude observée avec les "fosses-autels" des sanctuaires picards, servant à des sacrifices à caractères chtoniens, où elles servaient de réceptacles à des animaux que l'on laissait pourrir avant d'en récupérer la carcasse » (Lambot 1998, p. 82). Quand bien même la justification de l'existence d'une aire sacrée bordée de temples s'argumente ici par la présence de ces « assis » qui sont subtilement « sacralisés » par leur seule installation sur « l'esplanade rituelle », la question de la sélection et de la destination de ces « sépultures » particulières est posée avec acuité. On ne saurait se débarrasser de cette « intrusion » au cœur de l'habitat *lato sensu*, de défunts particuliers bénéficiant d'un traitement codifié, en la qualifiant soit d'anecdotique soit de relégation d'individus indésirables dans la nécropole. Le statut de ces « personnages » isolés puis valorisés est indéniablement la clef de l'interprétation et leur agencement est porteur de sens.

Là encore, au même titre que pour les dépôts humains en silo, il faut s'interroger sur le statut même de la structure ainsi constituée par le dépôt intentionnel et agencé d'un cadavre. Y a-t-il un déni de sépulture ? Peut-on envisager qu'un traitement funéraire *a minima* ait été appliqué à ces individus (protection du corps, structure spécifiquement dédiée...) ? Peut-on proposer, là encore, l'hypothèse de structures mixtes associant un geste funéraire (et donc de respect dû au cadavre) auquel s'ajouterait une plus-value, inscrivant le défunt dans un processus d'intentions cultuelles ? Les différentes sphères n'étant pas clairement distinctes, le funéraire empiétant largement sur le domestique

dont les marges avec les pratiques rituelles demeurent floues, il n'est pas inconvenant d'envisager que des gestes transversaux s'inscrivent à la jonction de ces espaces. Et si la probabilité que les dépôts en silo « transforment » les humains, mais aussi des animaux sélectionnés et certains mobiliers de prestige en offrandes dévolues à l'appétit de dieux chtoniens, la dédicace des « assis » doit être envisagée comme l'expression forte d'un message qui transcende la seule vocation funéraire.

## LE SEMPITERNEL SACRIFICE HUMAIN GAULOIS ?

Comme l'a souligné Jean-Louis Brunaux, les sources antiques invitent à « une lecture forcément barbare des us et coutumes des peuples voisins des mondes grec et romain », accréditant, de fait, l'existence de quelques « pratiques de sacrifices humains » (Brunaux 2005, p. 256). Sur le terrain archéologique, cette affirmation a longtemps été légitimée par la mise au jour de « têtes coupées », d'ossements humains dispersés hors des nécropoles, et parfois, par la lecture d'impacts violents observés sur la matière osseuse restituant, à l'envi, des mises en scène macabres et donc forcément sacrificielles ! La réalité de ces observations, pour les sanctuaires (Gournay-sur-Aronde, Oise), les trophées exceptionnels (Ribemont-sur-Ancre), les résidences aristocratiques (Montmartin, Oise) ou les sites à banquets (Souppes-sur-Loing, Seine-et-Marne) semblait ainsi, et de façon très idéale, recouvrir la lecture antique de Tacite décrivant chez les Germains « des ossements blanchis, dispersés ou amoncelés [qui] jonchaient la terre pêle-mêle avec des membres de chevaux et des armes brisées. Des têtes humaines étaient fixées au tronc des arbres » (*Annales*, I, 61 in Brunaux 2005). Mais trop souvent, les termes de « décapitation » et de « décollation » ont été superposés et amalgamés, la reprise d'os sur un cadavre en décomposition et la découpe sur le vivant n'étant pas nuancées, ils étayaient de façon factice et hâtive l'idée d'un sacrifice humain celtique aussi barbare que récurrent. Qui plus est, à Acy-Romance, la découverte de ces individus assis sur l'esplanade jouxtant les « sanctuaires », a même invité les auteurs à reconnaître une mise à mort de ces hommes, les mettant en relation immédiate avec des entités divines chtoniennes. Ces conclusions quant au sacrifice reposaient bien souvent sur des impressions de lecture archéologique ou sur des arguments très périphériques, telle une posture inusuelle des squelettes suggérant l'idée de « mains liées », de « pieds attachés », ou d'agencements discordants « évoquant l'idée de prisonniers » (Villes 1986).

Si ces descriptions ne relèvent parfois que d'une approximation de lecture archéologique, elles suggèrent pourtant que les communautés des trois derniers siècles av. J.-C. ont peut-être eu recours à l'offrande humaine pour apaiser ou remercier les dieux, mais que le sacrifice violent n'y a jamais été envisagé comme une pratique religieuse habituelle et codifiée (Johansson 2005). Aucun auteur antique ne restitue une liturgie celtique qui justifierait l'offrande de victimes humaines aux dieux, comme, par exemple, chez les Aztèques pour lesquels le bon ordre cosmique dépendait de ces sacrifiés réguliers (Johansson 2005). Au même titre que les études effectuées ces dernières années sur les dépôts humains en silo qui, loin de renvoyer à des pratiques sélectives et infâmantes (et sacrificielles !) de ségrégation de parias ou de bannis, ont proposé une relecture rituelle et plutôt apaisée de ces associations « structure-dépôt », comment décrypter raisonnablement ce geste

de dépôt « assis » de certains défunts, sans surinterpréter l'observation ? Le sacrifice humain, pratique exceptionnelle, appliquée dans des buts ultimes de divination ou bien encore de purification semble être acquis mais concerne-t-il précisément les quelques individus assis ? « Ce qui compte ici c'est que des hommes ont été tués dans la force de l'âge, placés dans une caisse et descendus dans un puits avant d'être inhumés sur une esplanade devant ce qu'il est convenu d'appeler un temple » écrivait Bernard Lambot dans un élan lyrique difficilement compatible avec l'implacable observation ostéologique qui ne livre aucune trace d'impact ou de coup, sachant que la mort par strangulation ou par empoisonnement ne saurait évidemment être occultée (Lambot 1998, p. 84). De même, pour les 3 individus assis mis au jour à Revières, l'hypothèse de la mise à mort avait été écartée par les auteurs : « Il paraît difficile d'assurer l'hypothèse sacrificielle pour les individus de Revières : pas de traitement particulier du crâne, pas de traces de dépeçage sur les ossements ni traumatisme, et l'intégrité du corps semble avoir été conservée » (Oudry-Braillon, Billard 2009, p. 114).

Le faible corpus de sujets assis mis au jour et l'incongruité des positions pourraient accréditer l'idée d'un sacrifice humain laténien très sporadique dont l'archéologie aurait livré quelques exemplaires. Cette hypothèse, réfutable par la seule lecture de textes antiques biaisés par une interprétation orientée, doit pourtant être considérée au seul regard de la sélection démographique évidente qui cible une population précise.

## UNE MORT MISE EN SCÈNE, LA MISE EN SCÈNE DE LA MORT ?

Une autre exaltation incongrue de cette spiritualité gauloise repose sur le détournement des morts et de leur « utilisation » dans l'élaboration du surprenant complexe d'héroïsation guerrière de Ribemont-sur-Ancre, établi au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., sur un point haut du versant d'une vallée qu'il domine. Le cœur de cet ensemble demeure à ce jour méconnu, mais la géographie de son flanc occidental propose une juxtaposition de foyers, de blocs de grès ayant servi au broyage minutieux de restes osseux, d'autels quadrangulaires, composés de dizaines de milliers d'os humains et d'un monceau de cadavres entiers et découpés, sans tête et déposés hors de l'enclos.

À l'égal des dépôts humains en silo, ce dispositif collectif semble nourrir des forces souterraines, transmises à une divinité guerrière et infernale sous la forme d'une sorte de libation putride, à l'aide de restes osseux concassés de guerriers morts au champ d'honneur, également représentés par leur armement mutilé et ici réunis en une sorte de trophée macabre aux allures d'hypogée. Que peuvent avoir de commun les défunts en position assise et ce déroutant assemblage de Ribemont-sur-Ancre si ce n'est d'être la preuve indiscutable de l'utilisation plurielle des restes des défunts et de toutes les déclinaisons *post mortem* possibles du squelette humain par les communautés laténiennes ?

Si à Ribemont-sur-Ancre le corps du héros mort au combat est malmené et démembré, dégradé et éparpillé pour y perdre son identité, les individus « assis » conservent, eux, leur intégrité corporelle, et sont agencés avec soin dans ce qui apparaît, *in fine*, comme une sépulture. Certes atypique, mais une sépulture hors nécropole

et non un vaste ensemble collectif, fédérateur et commémoratif. Qui plus est, cette posture fortement et de tout temps connotée, semble garantir, *ad vitam aeternam*, leur intégrité morale et spirituelle.

## LA MISE À MORT PÉNALE ?

Bien sûr, il ne faut pas confondre « sacrifice humain » et « mise à mort pénale », dont on peut avoir un exemple, tenu mais lisible, sur le site de Fesques au lieu-dit du Mont du Val aux Moines (Seine-Maritime). Le sacrifice est une offrande qu'une communauté fait à une divinité par l'intermédiaire de ses officiants, un don s'exprimant par la mise à mort. La peine capitale, elle, est infligée à un individu pour répondre à la faute que constitue son délit. Ici, cet immense enclos édifié dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. à des fins de rassemblement communautaire (justice, commensalité...), vide de toute construction, est ceint d'un fossé ayant livré un matériel abondant (des milliers d'os de bovidés, de la céramique – surtout des vases à boire) et de poteaux sur lesquels ont été attachés voire suspendus des individus, tournés vers l'intérieur et dont on pense qu'ils ont été condamnés à mourir par suffocation et exposition. Les restes osseux, très partiels, de 26 d'entre eux ont été mis au jour, témoins fugaces mais bien patents d'une peine capitale les excluant définitivement de la communauté des humains puisqu'aucune sépulture, aucun traitement funéraire ne semble leur avoir été appliqué (Mantel 1997).

La dispersion des « assis » à travers la sphère celtique et l'extrême soin apporté à leur agencement ne sont pas en adéquation avec cette grille de lecture et l'hypothèse de sanctions infligées aux seuls hommes d'une communauté.

## QUI SONT CES INDIVIDUS ASSIS ?

### UNE SÉLECTION SYSTÉMATIQUE

Si le corpus peu élevé de sujets en position assise ne permet pas de conclusions imparables, il autorise toutefois la définition de quelques grandes tendances. Ainsi, on observe que ces individus sont tous de sexe masculin et *a priori* seul un grand adolescent a été recensé. Aucune femme n'y est encore recrutée et, on l'a vu, il serait statistiquement incongru que les sujets ne pouvant pas bénéficier d'une diagnose sexuelle soient systématiquement cotés « féminin » ! Ainsi, alors que les pratiques « marginales » laténiennes mettant en scène le corps humain sont diverses et complexes, concernant toutefois toutes les classes démographiques et les deux sexes, seul ce recrutement, jamais observé, semble fondé sur une véritable sélection préalable (si l'on écarte l'*unicum* qu'est encore Ribemont-sur-Ancre ou l'universel comportement de mise à l'écart de la plupart des nouveau-nés). Si ces âge et sexe communs rendent, de fait, toute assimilation à une sanction pénale irréaliste, elles pourraient accréditer le choix ciblé d'un groupe démographiquement sélectionné et pouvant être dédié au sacrifice.

Outre ce recrutement évident, on observe une autre systématité, celle de l'absence de tout mobilier d'accompagnement et d'un mode d'ensevelissement privilégiant l'utilisation de textiles souples périssables. De même que pour les dépôts humains en

silos, et à l'inverse des observations faites dans les sanctuaires ou à Ribemont, cette pratique ne relève pas de la sphère guerrière et de son héroïsation ostentatoire. Toute association avec le monde rural et agricole, avec le grain et sa conservation apparaît, elle aussi peu lisible... quand bien même Cernunnos, souvent représenté avec un sac de monnaies ou un panier de nourriture ainsi que des bois de cerf, pourrait symboliser la puissance fécondante et le renouvellement cyclique.

Autre fait troublant, celui de la localisation des fosses, toujours hors nécropole, souvent à proximité d'un lieu, pour tout ou partie dévolu aux pratiques rituelles (lorsque les emprises de fouille prescrites ont permis une vue d'ensemble). Peu à peu, semble se dessiner une spécificité qui associe une sélection d'hommes, inhumés sans appareil et sans mobilier, dans une posture lourde de sens et d'une signification que l'on a voulues éternelles.

L'inventaire des représentations celtiques ou gallo-romaines précoces (le plus souvent de tradition celtique) comprend un nombre important de personnages mis en scène et notamment assis en tailleur (Guillaumet 2003 ; Arcelin, Rapin 2003 ; Coulon, Krausz 2013). Pour de nombreux auteurs, la position assise correspond à une attitude codifiée s'attachant à la représentation de personnages importants, qu'il s'agisse de héros ou de guerriers, d'ancêtres, d'élites ou de sages, voire encore de dieux (Guillaumet 2003, p. 181 ; Arcelin, Rapin 2003, p. 205 ; Coulon, Krausz 2013, p. 548). La posture des personnages dégageait pour certains « une impression de puissance, de sérénité, de majesté » (Coulon, Krausz 2013, p. 543) et traduirait pour d'autres « une attitude de la réception ou de l'écoute » voire « une position de vénération des dieux » (Arcelin, Rapin 2003, p. 212). Il faut néanmoins remarquer certaines différences entre les représentations au sein de la statuaire gauloise et les caractéristiques propres aux individus trouvés dans les sépultures, que ce soit au niveau de la position des membres inférieurs (qui sont croisés avec les pieds sous les cuisses pour les premières) et des éléments associés aux individus. En effet, chez les Celtes, ces personnages sont le plus souvent figurés avec leurs attributs, que ce soient des armes pour les guerriers ou des éléments de parure (torque) pour les sujets au statut social élevé (Coulon, Krausz 2013, p. 537). Or rappelons que les défunts assis n'ont livré aucun élément mobilier pérenne.

L'ensemble de ces représentations témoigne d'un constant rappel au monde sacré et/ou à une divinité (souvent Cernunnos, dieu cornu du pilier des Nautes [sous le règne de Tibère]) et à des attributs animaux (notamment le cerf ou le serpent à tête de bélier) dont le caractère psychopompe n'est plus à démontrer. Si moins d'une centaine de figurations de Cernunnos est listée à ce jour, sur tous types de supports et à travers l'ensemble du monde celtique, de la Bohême aux Alpes italiennes, de l'Angleterre au Val Camonica, elles n'en démontrent pas moins la grande popularité de cette divinité (à laquelle un torque est parfois associé). Ces individus assis auraient-ils un lien étroit avec elle ?

Le champ du possible se restreint à mesure que l'on caractérise au plus juste ces sujets : des hommes, souvent dans la force de l'âge, inhumés avec soin, sans connotation guerrière et avec un choix du lieu d'élection de la fosse qui n'est pas anodin, figés dans une position riche de sens. Ces hommes sont indubitablement apparentés à la sphère sacrée qu'ils incarnent à jamais, eu égard, probablement, à leur statut au sein de la

communauté. La première proposition qui surgit est, forcément, celle des druides, que César mentionne comme étant ceux qui « s'occupent des choses divines, organisent les sacrifices publics et privés et expliquent les points de religion » (VI, 13, 4 in Brunaux 2006, p. 44-45). En règle générale, et pour peu qu'on cherche à les identifier dans le monde funéraire, leur reconnaissance passe par la découverte de mobiliers d'accompagnement fortement connotés comme étant les marqueurs d'une fonction dite sacerdotale. Il en va ainsi des instruments médicaux (patère en bronze et cuillères à Pogny, dans la Marne) et des « instruments de divination et, là encore, des outils chirurgicaux (scalpels, scie, aiguilles, sondes...) de Colchester en Grande-Bretagne (Kruta 2000) et des sondes chirurgicales et pendule en os » à Pottenbrunn en Basse-Autriche (Ramsel 2007, p. 843), communément attribués aux druides, la médecine étant censée être de leur ressort exclusif. À Acy-Romance, des sujets masculins porteurs d'armes, auxquels on a voulu attribuer la charge du sacrifice animal, semblent avoir été repérés grâce à leurs haches à perforation transversale, ou à leurs feuilles de boucher (Lambot, Méniel 2000, p. 114).

Paradoxalement, aucun mobilier conservé, y compris le plus ténu, n'a été retrouvé dans les fosses des sujets assis ! Dans le monde chrétien, la sainteté des hommes d'Église n'aura pas besoin d'artifice ou d'ostentation dans la mort, le lieu d'inhumation et la posture dite « de la prière éternelle » suffisant (mains regroupées en position haute sur la poitrine). Au même titre, la position fortement symbolique des individus globalement « en tailleur » suffirait-elle à les reconnaître ? Cette posture, la même que celle adoptée par Cernunnos, peut indiquer une origine pré-celtique voire pré-indo-européenne dont on a même voulu voir un ancêtre lointain et commun dans la représentation du dieu à cornes assis en tailleur et également entouré d'animaux du sceau de Mohenjo Daro.

Cette lointaine parenté ouvre dès lors l'investigation et la recherche de ces personnages qui, ailleurs, et même de façon très lointaine, par leur agencement volontaire qui semble incarner le divin, expriment une sorte de méditation éternelle.

## DE LA MAÎTRISE BOUDDHISTE DU CORPS AUX « TEMPLE BOYS » HELLÉNISTIQUES : UNE POSITION UNIVERSELLE

Cette posture signifiante n'est pas le seul fait de la spiritualité celtique, telle qu'envisagée, ou plus largement antique. Anciennement déployée, elle se retrouve ailleurs dans le monde, notamment au cœur de la philosophie bouddhiste : elle y est la posture de méditation par excellence, adoptant nombre de variantes d'agencement, mais traduisant inmanquablement la relation au divin. Le lien éternel des moines avec leur immortalité ainsi exprimée et mise en scène. Certains d'entre eux, dès le IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., d'abord en Chine puis dans tout l'Extrême-Orient, se prépareront même à « entrer dans l'immobilité » de leur vivant (phénomène dit « du Nyujo ») en pratiquant une auto-momification préalable, sorte de lent suicide par la faim ou par ingestion exclusive de plantes et de légumineuses. Cette ascèse poussée à l'extrême et cette diète codifiée transformaient peu à peu les corps figés en position de méditation, assis par terre et jambes croisées comme le Bouddha. Des momies de

bonzes, ainsi préservées dans des sanctuaires ou des grottes et datées du VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., ont été retrouvées aussi bien en Inde qu'en Asie centrale (Kosei 1968). La coutume existe indéniablement depuis le début de l'ère chrétienne. Nombre de momies sont toutefois restées « dans l'immobilité » sous la terre, à l'égal des « assis » celtiques.

De la même manière, dans la sphère hellénistique, de très nombreuses statuettes en terre cuite, notamment mises au jour à Chypre ou en Turquie, représentent des sortes d'oblats, jeunes garçons affectés aux temples pour lesquels ils peuvent assurer la collecte des aumônes et l'entretien quotidien. Elles représentent des enfants assis avec un membre inférieur (souvent le gauche) reposant plié et à plat sur le sol, alors que le membre droit apparaît légèrement surélevé, et dont le torse est souvent couvert d'amulettes, auront une fonction quasi prophylactique, plaçant ces jeunes garçons sélectionnés sous la protection d'une divinité révéérée (Caneva, Pizzi 2004). On ne peut que souligner la similitude de posture contrainte et forcément anticipée, car non naturelle dans des contextes chronologiques et spirituels très différents.

On le constate aisément, cette posture riche de significations, plutôt universelle, qu'elle soit appliquée sur le vivant ou figurée, tutoie le divin et la proximité de l'éternité consentie : elle est très semblable à celle adoptée par quelques sujets laténiens exprimant cette même intention spirituelle, figée à jamais, quand bien même on ignorerait tout, pour eux, de cette « mise en position » éventuelle *ante mortem*.

\*  
\* \*

Une posture standardisée, une sélection démographique au seul profit des hommes, une moindre représentation mais

une dispersion reconnue sur un vaste territoire chronologiquement et culturellement cohérent : ces faits suggèrent que, dans la mort, ces individus doivent exprimer un statut précis qui transcende les seules communautés locales. Si la grille de lecture archéo-anthropologique et les référentiels communément questionnés comme la littérature antique, pourtant extérieure au monde celtique, demeurent muets, il convient de solliciter d'autres sources et d'autres contextes.

Bien sûr, aucun syncrétisme ni systématisme ne saurait être déduit des similitudes troublantes et éloignées observées entre ces sujets assis et leurs échos lisibles dans l'expression de la spiritualité bouddhique. Toutefois, il n'est pas déraisonnable d'affirmer que cette posture, aussi répétitive que codifiée, qui s'exprime via l'humain comme par ses représentations (sur tous supports) est puissamment signifiante et qu'elle traduit le sacré. L'homme sanctifié. Celui que son éducation et son parcours de vie ont rapproché des dieux avec lesquels il est en lien direct. Cette posture relève de l'universel et elle transcende les liturgies communautaires. Si elle est aisément comprise pour les « officiants » de la sphère bouddhiste, qu'ils soient moines avérés ou en devenir, elle semble de lecture plus ténue pour le monde celtique.

On peut toutefois, sans s'égarer à l'outrance, proposer que ces hommes inhumés assis, sans ostentation et sans mobilier d'accompagnement, figés à jamais dans la posture sacrée par excellence, relèvent d'une population resserrée, sélectionnée, dont tout ou partie de la vie était associée au divin. Des garants de l'accomplissement de la spiritualité en vigueur. S'il est prématuré d'y voir les représentants du sacerdoce celtique – le terme « druide » est d'usage délicat – l'histoire de cette position, la codification précise qu'elle exprime, isole sans aucun doute ces hommes du commun des mortels dont ils sont éloignés tant géographiquement que symboliquement. Et qui doivent le demeurer dans la mort, immobiles, et assis à jamais.

## BIBLIOGRAPHIE

### ABRÉVIATIONS

FERACF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France</i> .
RFO	Rapport final d'opération.

### RÉFÉRENCES

- Adrot D. 2013:** *Hermé, Les Malletons, La Provençère, phase 2*, RFO de fouille préventive, Inrap Centre Île-de-France, Pantin, 50 p.
- Albert J.-P., Mydant-Reynes B. (dir.) 2005:** *Le Sacrifice humain en Égypte et ailleurs*, Paris, Soleb, 284 p.
- Arcelin P., Brunaux J.-L. avec la participation de Bataille G. et Lambot B. 2003:** «La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Pas-de-Calais et Picardie)», Dossier: Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, *Gallia*, 60, p.9-73.
- Arcelin P., Rapin A. 2003:** Considérations nouvelles sur l'iconographie anthropomorphe de l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne, in Buchenschutz O., Bulard A., Chardenoux M.-B., Ginoux N. (dir.), *Décor, images et signes de l'âge du Fer européen*, XXVI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 24), p.183-219.
- Barral P., Daubigny A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) 2007:** *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne (canton de Berne, Suisse), 5-8 mai 2005*, Besançon,



- Presses universitaires de Franche-Comté, 891 p.
- Brunaux J.-L. 1998**: Un monumental trophée celtique à Ribemont-sur-Ancre (Somme), in Leman-Delerive G. (dir.) 1998, p. 107-113.
- Brunaux J.-L. 2005**: Sacrifices humains chez les gaulois. Réalités du sacrifice, réalités archéologiques, in Albert J.-P., Mydant-Reynes B. (dir.) 2005, p. 256-273.
- Brunaux J.-L. 2006**: *Les Druides. Des philosophes chez les barbares*, Paris, Le Seuil, 386 p.
- Bruzek Y. 2002**: A method for visual determination of sex, using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117-2, p. 157-168.
- Caneva S.G., Pizzi A.D. 2014**: Classical and Hellenistic statuettes of the so-called «Temple Boys»: a religious and social reappraisal, in *La presenza dei bambini nelle religioni del Mediterraneo antico. La vita e la morte, i rituali e i culti tra archeologia, antropologia e storia delle religioni*, Terranova Chiara, Rome, p. 495-521.
- Coulon G., Krausz S. 2013**: Les statues assises en tailleur d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), in Krausz S. et al. (dir.) 2013, p. 537-550.
- Delattre V. 2010**: Les dépôts en silos laténiens: une pratique culturelle? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second Âge du Fer: l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), in Baray L., Boulestin B. (dir.), *Morts anormaux et sépultures bizarres, les dépôts humains en fosses circulaires ou en silos du néolithique à l'Âge du Fer, Actes de la II<sup>e</sup> table ronde interdisciplinaire «Morts anormaux et sépultures bizarres: questions d'interprétation en archéologie funéraire»*, 29 mars-1<sup>er</sup> avril 2006, Sens, Dijon, éditions universitaires de Dijon (coll. Art, Archéologie et patrimoine), p. 113-126.
- Delattre V. 2013**: Sacrifices et dépôts composites au Second Âge du Fer dans le Bassin parisien: quand le défunt échappe à la nécropole et devient offrande, in Krausz S. et al. (dir.) 2013, p. 481-499.
- Delattre V., Seguiet J.-M. 2007**: Du cadavre à l'os sec: manipulations de corps à caractère cultuel à l'Âge du Fer dans le territoire Sénon, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 605-620.
- Dietrich E., Kaenel G., Weidmann D., Méniel P., Moinat P. 2007**: Le sanctuaire helvète du Mormont, *Archéologie Suisse*, 30-1, p. 2-13.
- Duceppe-Lamarre A. 2002**: Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *Documents d'archéologie méridionale* [URL: <http://dam.revues.org/395>, mis en ligne le 18/10/2006].
- Gauthier F. 2006-2007**: Découverte de la statue d'une divinité antique réemployée dans le baptistère de Brioude (Haute-Loire): une représentation de Cernunnos?, *RACF*, 45-46 [URL: <http://racf.revues.org/843>, mis en ligne le 08/04/2008].
- Guillaumet J.-P. 2003**: Les personnages accroupis: essai de classement, in Buchsenschutz O., Bulard A., Chardenoux M.-B., Ginoux N. (dir.), *Décors, images et signes de l'âge du Fer européen, XXVI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, thème spécialisé*, Tours (coll. Suppl. à la RACF, 24), p. 171-182.
- Haldimann M.-A., Moinat P. 1999**: Des hommes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève, *Archéologie suisse*, 22-4, p. 170-179.
- Herrmann F.R., Frey O.H., Bartel A., Kreuz A., Rösch M. 1997**: Ein frühkeltischer Fürstengrabbügel am Glauberg im Wetterauskreis, Hessen. Bericht über die Forschungen 1994-1996, *Germania*, 75, p. 459-550.
- Johansson P. 2005**: Le spectacle de la mort sacrificielle chez les Aztèques, in Albert J.-P., Mydant-Reynes B. (dir.) 2005, p. 234-247.
- Kerouanton I. 2008**: Soyaux, *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [URL: <http://adlfi.revues.org/1348>, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2008, consulté le 11 juin 2014].
- Kerouanton I. 2009**: Soyaux, *Champ des Rochers*, RFO de fouille préventive, Poitiers, Inrap Grand Sud-Ouest, 2 vol., 283 et 241 p.
- Kosei A. 1968**: Des momies au Japon et de leur culte, *L'Homme*, 8-2, p. 5-18.
- Krausz S., Coulon G. 2010**: Une statue assise gallo-romaine de tradition celtique à Meillant (Cher), *RACF*, 49 [URL: <http://racf.revues.org/1508>, mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2011].
- Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezlepêtre T. (dir.) 2013**: *L'Âge du Fer en Europe*, Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz, Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 32), 688 p.
- Kruta V. 2000**: *Les Celtes. Histoire et dictionnaire, des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, Laffont (coll. «Bouquins»), 1005 p.
- Lambot B. 1988**: Les morts d'Acy-Romance (Ardennes) à La Tène finale: pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale, in Leman-Delerive G. (dir.) 1998, p. 75-87.
- Lambot B., Méniel P. 2000**: Le centre communautaire et cultuel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, in Verger S. (dir.) 2000, p. 7-139.
- Leman-Delerive G. (dir.) 1998**: *Les Celtes: rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ: recherches récentes en Wallonie*, Catalogue d'exposition, Maison de la Culture de Tournai, 1998, Namur, Ministère de la région wallonne, Direction de l'archéologie (coll. Études et documents. Fouilles, 4), 191 p.
- Liegard S., Pecqueur L. 2014**: Les inhumés assis laténiens des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais (Loiret), *Gallia*, 71-2, p. 89-101.
- Magnan D. 2008**: Meaux, in Griffisch J.-N., Magnan D. et Mordant D., *La Seine-et-Marne*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte archéologique de la Gaule, 77) p. 713-819.
- Malrain F. 2008**: Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), *Rapport d'Activités Inrap*, p. 36-39.
- Mantel É. (dir.) 1997**: Le sanctuaire de Fesques «Le Mont du val aux Moines» (Seine-Maritime), *Nord-Ouest Archéologie*, 8, 359 p.
- Marion S., Le Bechennec Y., Le Forestier C. 2008**: Nécropole et bourgade d'artisans: l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D, *RACF*, 45-46 [URL: <http://racf.revues.org/index654.html>, mis en ligne le 30/05/2008].
- Moinat P. 1993**: Deux inhumations en position assise à Avenches, *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 35, p. 5-12.
- Mordant C., Depierre G. (dir.) 2005**: *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France, Actes de la Table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), 10-12 juin 1998*, Société archéologique de Sens, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 525 p.
- Oudry-Brailon S., Billard C. 2009**: Trois sépultures atypiques du Second Âge du Fer à Reviers (Calvados), *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, p. 105-115.
- Piette J., Rottier S., Depierre G. 2005**: Les pratiques funéraires au début du Bronze final dans les nécropoles de Barbuise-Courtavant de la Saulsotte (Aube), in Mordant C.L., Depierre G. (dir.) 2005, p. 433-457.
- Pinard E., Delattre V., Breton C., Friboulet M. 2001**: Chambly «La Remise Ronde» (Oise), une nécropole de La Tène ancienne, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 3-77.
- Ramsil P.-C. 2007**: Des sanctuaires de l'Âge du Fer en Autriche, in Barral P. et al. (dir.) 2007, p. 841-847.

- Rottier S. 2005**: Pratiques funéraires originales de la phase ancienne du Bronze final de Barbey « Les Cents Arpents » (Seine-et-Marne), in Mordant C., Depierre G. (dir.) 2005, p.459-474.
- Rottier S., Piette J., Mordant C. (dir.) 2012**: *Archéologie funéraire du Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine : les nécropoles de Barbey, Barbuise et La Saulsotte*, Dijon, éditions universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie et patrimoine), 790 p.
- Séguier J.-M., Delattre V. 2005**: *Espaces funéraires et culturels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Actes du XXVI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Saint-Denis, FERACF, Inrap (coll. Suppl. à la RACF, 26), p.241-260.
- Scheid J. 2000**: Les « inhumés » d'Acy-Romance vus de Rome, in Verger S. (dir.) 2000, p. 141-150.
- Verger S. 2006**: La grande tombe de Hochdorf, mise en scène funéraire d'un *curtus honorum* tribal hors pair, *Siris*, 7, p.5-44.
- Verger S. (dir.) 2000**: *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen ; étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*, Rome, École française de Rome (coll. Mémoires de l'École française de Rome, 276), 356 p.
- Verjux C., Dubois J.-P. 1996**: Une sépulture mésolithique en position assise sur le site du « parc du Château » à Auneau (Eure-et-Loir), *RACF*, 35, p. 83-96.
- Viand A. (dir.) 2008**: *Nanterre et les Parisii. Une capitale au temps des Gaulois?*, Catalogue d'exposition, espace Paul Éluard, Nanterre, 2008, Somogy et Conseil général des Hauts-de-Seine, Paris et Nanterre, 125 p.
- Villes A. 1986**: Une hypothèse: les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale, in Dudey H., Masset C. (dir.) 1986, *Anthropologie physique et Archéologie : méthodes d'étude des sépultures, Actes du colloque de Toulouse, 4, 5 et 6 novembre 1982*, éditions du CNRS, p. 167-174.